

Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

*Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la
publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.*

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 19 avril 2021

Numéro de parution : RA000059

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/83

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 10 février 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. LEHMAN (Quentin, Marie, Benoît, Grégoire, Alix), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Didier MARIE, Pierre MOLINIÉ, Laurène CHAPUIS et Thomas SALLIER, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» à la résidence de Paris, a repris ses fonctions de notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire M. SANCHEZ (Alexis, Rémy), à la résidence de Paris.

Notaire concerné : M. LEHMAN (Quentin, Marie, Benoît, Grégoire, Alix)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)